



Trophées du Sport Adapté

Vendredi 30 mars 2012



Dossier de candidature

Trophée de l'intégration

Pour le prix de l'intégration, le jury récompensera l'association ayant mise en œuvre en 2011 une manifestation de masse intégrant valides et sportifs handicapés mentaux. Les critères d'évaluation sont le nombre de participants, la part de sportifs valides et d'handicapés mentaux, les retombées médiatiques (presse).

Le lauréat 2011 : L'association « Judo Club Argentanais » (61) a organisé une « journée judo pour tous » pour sensibiliser les jeunes et adultes handicapés à la pratique du Judo. 115 jeunes et adultes issus de 12 établissements ont participé à cette manifestation. Grâce à cette journée, des sections sport adapté Judo dans l'Orne ont été créés.

Le lauréat 2010 : L'association Algernon organise une course pédestre (5 km, 10 km et 16 km) dans les rues de Marseille regroupant des personnes valides et des personnes handicapées mentales, physiques et sensorielles.

Prix : Un bronze, œuvre unique et originale du sculpteur Casimir Ferrer.

[1] VOTRE ASSOCIATION

Date de réalisation :

Nom :

Département :

Nombre de licenciés :

Nombre de bénévoles :

Présentation :

- Date de création :

- Nombre d'intervenants :

- Activités proposées :

.....
.....
.....
.....



Trophées du Sport Adapté

Vendredi 30 mars 2012



- **Comment cette action a été financée ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

[3] **BILAN**

- **En quoi cette action vous paraît un facteur d'intégration pour les sportifs handicapés mentaux ? Qu'apporte-t-elle au Sport Adapté ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Trophées du Sport Adapté

Vendredi 30 mars 2012



[4] CONTACT

Nom :

Fonction :

Adresse :

.....

Téléphone : **Fax** :

Mail :

Date et signature

**Dossier de candidature accompagné de documents
illustrant vos actions (photos, coupures de presse...) à
renvoyer avant le 5 mars 2012 à :**

Fédération Française du Sport Adapté
Trophées du Sport Adapté
9, rue Jean Daudin
75015 Paris

Contact:

Loïc AGARD

Tel: 01.42.73.90.08

loic.agard@ffsa.asso.fr